

Questions orales

Que le comité estime qu'il ne faut pas resserrer la norme d'admissibilité ni réduire le niveau ou la durée des prestations dans les régions où le taux de chômage est élevé. Il estime par ailleurs que les prestataires de toutes les régions devraient être traités de la même manière.

Alors, ma question est la suivante: Est-ce que les gens du Nouveau-Brunswick peuvent s'attendre à recevoir le même traitement que les gens de l'Outaouais? Est-ce que la justice que le premier ministre réclamait pour les gens de sa circonscription et pour les gens des régions moins favorisées s'appliquera aussi aux gens du Nouveau-Brunswick?

L'hon. Monique Vézina (ministre d'État (Emploi et Immigration)): Monsieur le Président, je connais le sort qui est réservé aux régions que nous appelons défavorisées, puisque je viens d'une région où je trouve que le taux de chômage est encore trop élevé. Je veux donc assurer mon collègue de la préoccupation que je porte au sort de ces régions.

Les députés de cette Chambre savent aussi que le chômage régional sert à déterminer le nombre de semaines nécessaires pour remplir les conditions requises, donc de 10 à 14 semaines. Il arrive aussi, d'autre part, que lorsque les conditions économiques sont améliorées, chose qui est arrivée parce que nous sommes un excellent gouvernement, dans certaines régions, ces normes doivent aussi être modifiées. Je veux donc vous dire que je suis préoccupé; j'ai mis en place une étude, et il me fera grand plaisir, au cours des semaines qui viennent, de vous donner les réponses qui s'imposent.

M. le Président: L'honorable député a la parole pour poser une question supplémentaire très courte, s'il vous plaît.

LA SITUATION AU NOUVEAU-BRUNSWICK—LA POSITION DU GOUVERNEMENT

M. Fernand Robichaud (Westmorland—Kent): Monsieur le Président, la réponse est complètement inacceptable. Lorsqu'il s'agit des gens de certaines régions, on applique une mesure tout de suite. Lorsqu'il s'agit des gens du Nouveau-Brunswick, on prend le temps de faire des études. La ministre a toute l'information en main, à savoir le taux de chômage qui existe dans toutes les régions du Nouveau-Brunswick. Alors, est-ce que la ministre va agir maintenant pour rendre cette justice aux gens du Nouveau-Brunswick?

L'hon. Monique Vézina (ministre d'État (Emploi et Immigration)): Monsieur le Président, pour ce gouvernement les Canadiens de quelque région qu'ils soient sont traités d'une façon équitable. Nous avons travaillé fort avec une stratégie d'emploi, avec une économie qui est en bonne santé. Les conditions économiques sont excellentes, et nous sommes, comme je le disais plus tôt, à mettre en place des mécanismes qui seront adaptés aux travailleurs du Nouveau-Brunswick comme aux autres travailleurs.

[Traduction]

LES AFFAIRES INDIENNES

L'ÎLE WALPOLE—LE PROJET DE CONSTRUCTION D'UN AQUEDUC À PARTIR DU LAC HURON

M. Howard McCurdy (Windsor—Walkerville): Monsieur le Président, ma question s'adresse au ministre des Finances (M. Wilson). Depuis que mon collègue d'Essex-Windsor a présenté de manière dramatique l'affaire de la masse qui pollue la rivière St. Clair, la localité de Wallaceburg et la réserve indienne de l'île Walpole ont été victimes de 247 déversements et leur approvisionnement en eau a été interrompu cinq fois. Le gouvernement de l'Ontario a promis de financer à 75 p. 100 la construction d'un aqueduc à partir du lac Huron.

Voici ma question: quand le gouvernement acquiescera-t-il à la demande du député de Kent et des habitants de l'île Walpole et de Wallaceburg en versant sa part, afin que l'on puisse achever cet aqueduc?

L'hon. Bill McKnight (ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien): Monsieur le Président, je suis ravi d'annoncer au député que les ministériels nous ont déjà signalé la question. Il y a eu des réunions d'organisées au niveau du bureau régional en Ontario pour envisager, de concert avec les Indiens de Walpole et d'autres citoyens intéressés, une collaboration éventuelle avec les gouvernements de l'Ontario et du Canada pour fournir ce service. Le député, ainsi que l'Ontario, devraient reconnaître que les Indiens de l'île Walpole pourront également s'approvisionner en eau potable grâce à cet aqueduc sans qu'il leur en coûte un cent de plus.

LA POSITION DU GOUVERNEMENT

M. Howard McCurdy (Windsor—Walkerville): Monsieur le Président, je n'ai rien compris de ce que le ministre a dit. La question est fort simple. On a consacré 288 millions de dollars à la circonscription du premier ministre. Il suffirait de quelques millions de dollars pour approvisionner en eau potable Wallaceburg et l'île Walpole qui relève de la responsabilité du gouvernement fédéral. Votre collègue qui représente cette circonscription a été laissé pour compte . . .

L'hon. Bill McKnight (ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien et ministre de la Diversification économique de l'Ouest): Monsieur le Président, mon collègue n'a pas été laissé pour compte. Il s'est démené pour tirer parti d'une possibilité qui nous a été offerte grâce à une subvention consentie par le gouvernement de l'Ontario, auquel nous nous joindrons d'ailleurs pour fournir de l'eau potable à l'île Walpole. Les pourparlers se poursuivent à l'heure actuelle entre le bureau régional de l'Ontario et les autorités de l'île Walpole.

Le député parle de déversements et d'eau potable par rapport à la circonscription du premier ministre. Quelque 110 millions de dollars ont été consacrés au Saint-Laurent qui coule au-delà de la circonscription du premier ministre. Si le Nouveau parti démocratique et le député refusent que l'on dépollue le Saint-Laurent, qu'ils l'affirment officiellement.